

Créée en 2003, la CAPM n'a pas pour but de se substituer aux communes mais les aide à remplir les missions de tous les jours. Par son assistance quotidienne, elle s'affirme comme une véritable communauté de moyens au service des habitants du Pays de Meaux.

L'AGGLOMÉRATION AU CŒUR DU QUOTIDIEN DES HABITANTS

UN ACCÈS A LA CULTURE POUR TOUS

La Communauté d'Agglomération soutient les différentes pratiques culturelles sur tout son territoire.

La mise à la portée de tous de la culture fait partie des compétences et des objectifs de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. Dans ce cadre, les élus ont mis en place un réseau de lecture publique itinérant desservant toutes les communes de l'Agglomération.

Le Médiabus intercommunal est né de la volonté des élus du Pays de Meaux de faciliter l'accès à la culture pour les habitants de l'Agglomération.

A son bord, vous trouverez un nombre considérable de livres, revues et autres documents CD, DVD adaptés à tous les âges de la vie. Ce service culturel vient compléter les offres déjà existantes dans les communes de l'Agglomération. Avec plusieurs tournées par semaine à destination de tous les publics, 11 écoles soit 54 classes bénéficiaires et près de 2500 inscrits, le succès du Médiabus ne se dément pas.

La CAPM prend également en charge la totalité des frais liés à l'enseignement musical sur le territoire.

LA FAMILLE, UNE PRIORITÉ !

Parce que les préoccupations des familles sont nombreuses, la CAPM les accompagne afin d'améliorer leur quotidien. Alors que la Communauté d'Agglomération est déjà forte de plus de 80 000 habitants, la CAPM anticipe la future augmentation de foyers sur son territoire et lance une étude de définition des besoins pour l'élaboration d'un **Relais Petite Enfance** .

De la même manière, la CAPM soutient les associations sportives qui sont au cœur de la vie de nombreuses familles. Les élus de la Communauté d'Agglomération souhaitent ainsi doter l'intercommunalité d'infrastructures dignes des attentes des habitants du Pays de Meaux !



UNE POLITIQUE ACTIVE EN FAVEUR DU LOGEMENT

L'intercommunalité aide les habitants de l'Agglomération qui souhaitent rénover leur habitat privé dans chaque commune à travers l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Par ailleurs, la CAPM œuvre sans relâche afin de faciliter l'accès des familles à la propriété.



la CAPM œuvre notamment à la mise en place du dispositif de PSLA sur certaines opérations immobilières. Ce mécanisme de Location-Accession permet à des ménages d'acquérir un logement qu'ils occupent d'abord avec un statut de locataire. Ce dispositif comporte deux phases :

- La première pendant laquelle le ménage qui occupe le logement acquitte une redevance mensuelle composée d'une part acquisitive et d'une part locative.
- En deuxième phase, le ménage peut opter pour l'acquisition du logement et ainsi devenir propriétaire.

Dans tous ces domaines, la Communauté d'Agglomération permet de faire plus et mieux ensemble. Ce principe est le socle de l'action de la CAPM. Il permet d'améliorer considérablement la qualité de vie des habitants du Pays de Meaux tout en préservant leur environnement et en menant de grands projets qui dynamisent le territoire.



MAIRIE DE MEAUX

2 place Hôtel de Ville Jacques - Chirac
77100 Meaux